

BIEUJAC - ST PARDON DE CONQUES

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Séance du 13 Mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 mars, à 19h00, le Conseil du SIRP de Bieujac – Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Pardon de Conques, sous la présidence de Monsieur Jean Claude DUMENIL.

Etaient présents :

M. DUMENIL Jean Claude, président, membre titulaire
M. PAING Jean Baptiste, vice-président, membre titulaire
M. NORMANT Guillaume, membre titulaire
M. BLANGERO Gilbert, membre titulaire

M. BOURREL André, membre suppléant
M. MANGIEU Jean Philippe, membre suppléant

Absents excusés :

Mme DARRIET Mélanie, membre titulaire ayant donné procuration à M. NORMANT
M. REVUELTA, DUCASSE, CHALOUPIN et MARTIN

Secrétaire de séance : M. NORMANT Guillaume

I – Vote du Compte Administratif

Monsieur Jean Baptiste PAING, vice-président du SIRP, présente le compte administratif pour l'année 2017.

Le compte administratif 2017 se présente comme suit :

Fonctionnement :

Recette : 329 427.99 €
Dépense : 329 896.33 €

Investissement :

Recette : 897.00 €
Dépense : 8 825.60 €

Le Conseil Syndical du SIRP à l'unanimité et vote le compte administratif pour l'année 2017.

II – Vote du Compte de Gestion

Monsieur Jean Baptiste PAING, vice-président du SIRP, présente le compte de gestion pour l'année 2017 en tout point identique au compte administratif.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- ✓ *Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- ✓ *Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- ✓ *Statuant sur la comptabilité des valeurs ;*

Le Conseil Syndical du SIRP à l'unanimité vote le compte de gestion pour l'année 2017.

III- Vote du Budget 2018

Monsieur le Président présente au Conseil du SIRP le budget 2018 chapitre par chapitre.

Monsieur le Président soumet au vote le budget 2018. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	359 354.24 €	349 354.24 €
002 RESULTATS DE FONCTIONNEMENT REPORTE		10 000.00 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	359 354.24 €	359 354.24 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDIT D'INVESTISSEMENT (y compris le compte 1068)	18 207.90 €	18 248.15 €
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE	40.25 €	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 248.15 €	18 248.15 €
BUDGET		
	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DU BUDGET	377 602.39 €	377 602.39 €

IV- Vote des participations des Communes de Bieujac et Saint Pardon de Conques

Monsieur le Président présente au Conseil du SIRP le montant des participations des communes

Le Conseil du SIRP vote à l'unanimité la participation de la Commune de Saint Pardon de Conques pour le budget 2018 à hauteur de 113 025,56 € et la participation de la Commune de Bieujac pour le budget 2018 à hauteur de 133 165,96 €.

- ✓ *Le montant de la participation pour la Commune de St Pardon de Conques est de 113 025.56 €.*
- ✓ *Le montant de la participation pour la Commune de Bieujac est de 133 165.96 €.*
- ✓ *Autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires.*

IV – Affectation des résultats

Monsieur le Président propose au Conseil du SIRP les affectations de résultats suivantes :

- 10 000.00 € en section fonctionnement
- 14 911.15 € en section investissement

PROPOSITION AFFECTATION	
<i>EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT</i> <i>ARTICLE 002 EXCEDENT ANTERIEUR DE FONCTIONNEMENT</i>	10 000.00 €
<i>EN RECETTES D'INVESTISSEMENT</i> <i>ARTICLE 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</i>	14 911.15 €
SOLDE EXECUTION fonctionnement BUDGET 2018	24 911.15 €

Le Conseil du SIRP vote à l'unanimité les affectations de résultats à savoir 10 000 € en section fonctionnement et 14 911.15 € en section investissement.

V – Participation de la Commune de Saint Loubert

Monsieur le Président informe le Conseil du SIRP qu'il convient de voter la participation de la Commune de Saint Loubert pour le budget 2018. Cette participation s'élève à 15 000 €

Le Conseil du SIRP vote à l'unanimité la participation de la Commune de Saint Loubert pour le budget 2018 à hauteur de 15 000 €.

- ✓ *Le montant de la participation pour la Commune de St Loubert est fixé à 15 000 €.*
- ✓ *Ce crédit est porté sur le budget 2018 du SIRP en recette de fonctionnement.*
- ✓ *Autorise Monsieur Le Président à signer les documents nécessaires.*

VI – Garantie salaire du personnel

Monsieur le Président propose au Conseil du SIRP de reporter ce point au prochain Conseil Syndical.

FIN DE LA SEANCE à 20h45